

Patrimoine – Randonnées -Mémoire en Drôme

Patrimoine au Pays des Trois Becs

Association loi 1901 reconnue d'intérêt général.

12 rue Raoul-Lambert 26340 Saillans

Site internet : <https://patrando26.fr>

Adresse courriel : contact.pp3b@gmail.fr

N° d'enregistrement à la sous-préfecture de Die : W261000422

N° SIRET : [844 538 603 00029](https://siret.fr/84453860300029)

Adhérente à la Société de sauvegarde des monuments anciens de la Drôme.

Affiliée à la Fédération française de randonnée : n° 10495

Compte rendu de l'assemblée générale du 10 juin 2024.

Les travaux sont ouverts à 10 h 45 au hameau Les Auberts, sur la commune de Chastel-Arnaud.

Beaucoup d'absents puisque le jour de la convocation tombe malheureusement pendant le séjour de printemps de *Rochecourbe escapade*. Néanmoins, le nombre de pouvoirs permet la tenue régulière de l'assemblée générale.

Le rapport d'activité et le rapport moral préalablement adressés aux membres de l'association (pièce jointe) sont complétés par les informations suivantes :

- Yves Cometti, président de *Rochecourbe escapade*, apportera son aide pour de nouveaux sentiers.
- Bernard Kessler proposera à l'ensemble *Harmo'Dye* une rencontre avec Claude Didier en vue d'une animation du *Drôme Festi Rando* le 12 octobre 2025. Le président fera aussi le point avec le maire de Saillans et lancera des appels notamment en direction de la Communauté de communes du Crestois-Pays de Saillans, du *Syndicat mixte de la rivière Drôme*, des Éco-gardes de Saoû, de l'Office de tourisme ... ainsi que d'instances dioises pour faire de ce rassemblement organisé par le comité de la Drôme de la Randonnée, qui rassemble chaque année plus de 500 personnes, un beau moment sportif, certes, mais aussi de promotion de toute la vallée de la Drôme.
- Pour palier au manque d'animation cette année, Sylvie Forge propose un contact avec deux de ses amis pour une exposition à la chapelle des Auberts courant octobre. Accord de l'assemblée.

Les deux rapports sont ensuite approuvés à l'unanimité, y compris pour la proposition de faire l'impasse sur une cotisation en 2024 en reconduisant la liste des adhérents, seuls les nouveaux devant s'acquitter de 10 €. C'est l'occasion d'accueillir Julien Lescaux, demeurant à Saillans et exerçant la profession d'écrivain public. Invité à se présenter il fait part de ses projets, notamment celui de l'histoire des petites communes du Pays de Saillans sur lequel il travaille avec la CCCPS. Une place lui sera attribuée sur le site internet de l'association. Le rapport financier (pièce jointe), préalablement adressé à tous les adhérents, est également approuvé à l'unanimité et quitus est donné aux administrateurs.

Tous les membres du conseil d'administration sont reconduits, Julien Lescaux venant les rejoindre.

Le président,

La secrétaire,

Le trésorier,



DIDIER Claude

FORGE Sylvie

LIABEUF Jacques